



ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS
DE FRANCE

Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 08 mai 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

N°113 du 08 mai 2021

Présents : BARBEY Olivier (Délégué Général) ; BONNOT Marion ; CORBARA Alexis (Sauf pour le temps 4) ; DOLIAS Laurent ; DOUCET Germain ; DUBREUIL Camille ; DUVIVIER Yan ; IZING Adèle ; JAFFREZIC Marion (Représentante CSE, présente de 14h à 18h30) ; LAFONT Cédric ; LEJOSNE Fiona ; LETELLIER Emilie ; MORTEVEILLE Olivier ; RAYNOUARD Justine (Arrivée après l'adoption de l'ODJ) ; VOLPILHAC Jonathan (Représentant CSE, présent à partir du point trésorerie jusqu'à midi)

Excusés :

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

TEMPS 1 10h30- 12h :

Temps statutaires :

- Adoption de l'ODJ
- Ratification des décisions prises par le Bureau depuis la dernière séance CD
- Point trésorerie
- Point RH
- Point international

Conseil Nationaux

- Bilan CN des 24 et 25 avril 2021
- Présentation de la suite de la démarche Orientations Associatives
- Préparation du CN du 5 juin 2021

TEMPS 2 14h - 15h30 ET TEMPS 3 16h - 17h30

Validation dossier AG

Calendrier 2021-2022 :

- Validation du calendrier national V1

Point séminaire d'été du CD
Point SNU

TEMPS 4 18h - 19h

Point CME

- Adoption des Missions et Composition de la Commission
- Convention partenariat EEDF - Nuit des Forêts

Questions diverses

- Présentation de la démarche de consultation des acteurs.trices bénévoles et salariés.ées des SV
- Proposition Commission des Médailles
- Proposition sur évènement nationaux Toussaint
- Point Grand Bivouac



Scouts et laïques
www.eedf.fr



TEMPS 1 — 10h30 -12h

Présent-e-s : Laurent, Alexis, Germain, Emilie, Fiona, Yan, Cédric, Olivier B, Adèle, Marion, Justine (après l'adoption de l'ODJ), Jonathan (CSE, après la ratification de la décision prise en bureau), Marion

Excusé-e: Olivier M

Ordre du jour

Des propositions de réorganisation des différents temps, sans ajout, sont faites, puis l'ordre du jour est proposé au vote.

Délibération 2021-05-01 : Adoption de l'ordre du jour :

Historique : la proposition de l'ordre du jour a été envoyée aux membres du CD. Après modification, la proposition est soumise au vote.

Après modification, le Comité Directeur adopte l'ordre du jour de la séance du 8 mai 2021

10 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présents

Ratification d'une décision prise en bureau : portail des adhésions

Le portail est mort depuis l'incendie OVH à Strasbourg. Le prestataire Kisis, en la personne de Gaël Utard, par ailleurs membre bénévole de l'ENT numérique, nous a fait une proposition pour ajouter d'ici l'été à l'outil Jeito les fonctionnalités perdues du portail. Cette proposition a été faite de manière conjointe avec le prestataire Gwenan, qui a notamment réalisé ROADS et le site AG, qui propose de nous accompagner dans l'écriture d'un cahier des charges pour un nouveau portail dès la rentrée 2021.

La récupération des fonctionnalités du portail est assez urgente, d'une part pour faire fonctionner ROADS en vue de la déclaration des camps et d'autre part pour pouvoir assurer correctement l'AG en ligne. Le devis Kisis s'élève à 25 000 € environ, c'est une décision nécessaire au vu de l'enjeu. Ce sera une solution fonctionnelle rapidement, mais pas de long terme. Pour rappel, le portail actuel nous coûtait environ 55 000€ par an ; suite à l'incendie et à la perte de nos données, des démarches sont en cours pour rompre ce contrat et tenter de récupérer au moins une partie de la somme qui aurait dû être payée en 2021. Le CD donne délégation au DG pour ces démarches.

Par ailleurs, concernant la mise en place d'un nouveau portail à long terme, le comité directeur transmet ce dossier à l'ENT numérique pour qu'elle revienne avec une proposition. Une collaboration avec les EEUDF est à envisager. D'autre part, le comité directeur demande à l'ENT Numérique d'envisager la question du mécénat de compétence.

Délibération 2021-05-02 : Ratification de la dernière décision du Bureau

Le Comité Directeur, régulièrement réuni en visio-conférence le 8 mai 2021, ratifie la décision du Bureau de :

- **Valider la proposition de l'ENT Numérique d'avoir recours au prestataire Kisis pour la livraison courant mai d'un système informatique temporaire de prise et de gestion des adhésions.**
- **Missionner l'ENT Numérique pour qu'elle propose au Comité Directeur une solution pour pouvoir se doter d'un nouveau portail d'adhésion complet. Cette proposition comprendra une idée globale des échéances et des coûts, une proposition de prestataire avec qui travailler, les modalités générales d'une**





éventuelle collaboration avec les EEUDF (ou non) et toutes les informations qui paraîtront éclairantes à l'ENT Numérique.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSENTION - Unanimité des présent-e-s

Point trésorerie, analyse comptable et clôture comptable

La trésorerie disponible a augmenté, avec environ 5 millions si on intègre le PGE (prêt garanti par l'Etat). Cette trésorerie est plutôt bien équilibrée.

Analyse comptable 2020 : les périmètres se portent plutôt bien, seul le périmètre des services vacances semble plus en difficulté. Les services nationaux ont un résultat et un EBE positifs ; la consolidation des SLA est positive aussi, avec certaines qui sont passées de négatives à positives ; l'utilisation et la gestion des centres et terrains explique en partie les situations inverses (du positif vers le négatif) des SLA. *

Report de charge élevés à 600 000€ : Olivier B essaie de voir à quel moment nous pourrions être exonérés de ces charges, mais rien n'est sûr.

Un écart est toujours présent entre nos charges et nos produits, et sans l'exceptionnel les bilans sont toujours difficiles. Problématique récurrente à laquelle il faudra amener une vraie solution pour l'avenir.

Du côté des SV, beaucoup de personnes qui avaient droit à des reports suite à l'annulation de leur séjour l'an dernier se sont réinscrits, nous avons donc peu de remboursements à prévoir. Le niveau de réservation des séjours SV augmente, mais reste pour l'instant en-dessous de l'objectif recherché et inscrit dans leur Budget Prévisionnel 2021 (environ 60%).

Point d'actualité sur RH

À l'heure actuelle : 63 CDI, 9 CDD.

À noter, parmi les CDD : Hélène M à Toulouse sur le projet Marche-Pied, qui travaillait à 50% et va passer à 60%. Le budget est tenu, il y a un vrai engouement pour le projet, c'est une belle réussite.

Le CSE se réunit environ 2 fois par mois, dont beaucoup de réunions extraordinaires à propos de l'activité partielle. Dans l'ensemble, les salarié-es sont à 80 % au mois d'avril/mai, avec un objectif de reprise à 100% au 1er juin pour l'ensemble des salarié-es de l'association. La reprise de l'activité se fait progressivement sur site, notamment à Noisy. Dans d'autres lieux, le présentiel était déjà d'actualité. La charte de télétravail et la charte informatique sont finalisées en CSE.

Recrutements en cours :

- deux AD dans la contrée Sud, adulte dans le scoutisme et mobilisation des ressources
- 1 poste à Chalon (a renoncé cette semaine, mauvaise nouvelle car le recrutement avait abouti)
- un-e AD dans à la Base du Parc.

Une relance de formations internes est en cours, par exemple sur la numérisation des procédures.

Des actualités du moment et l'ouverture des négociations annuelles obligatoires (NAO), le délégué général en explique les grands principes au comité directeur.





Suite au départ de notre responsable des ressources humaines (prévu pour fin juillet mais départ dès fin juin dans les faits), des échanges entre le DG le président le CD et quelques personnes en externe ont lieu pour envisager une nouvelle organisation à mettre en place. Cette nouvelle organisation prendrait notamment en compte la surcharge de travail actuel du DG. Le remplacement pourrait ainsi ne pas couvrir uniquement le périmètre des ressources humaines mais bien le périmètre des appuis éclés en général. Le type de profil sera défini courant mai par le délégué général. Au niveau des enjeux financiers concernant ce poste, étant donné que nous sommes sur une période avec une trésorerie relativement confortable, un investissement sur les ressources humaines permettra de re-stabiliser les services nationaux et d'être opérationnels et réactifs, et donc d'avoir un effet positif à terme sur le budget lui-même. Par ailleurs la procédure de recrutement se fera probablement par un recrutement externe.

Actualités internationales

Actualités CRIAMA

Une rencontre a lieu le week-end dernier. Elle a été l'occasion de réflexions autour de la participation des jeunes femmes à des postes de pouvoir (formation et légitimité), de travaux autour des Astrales et de la valorisation des filles et des femmes dans toutes les associations. Les EDLN ont également enfin rejoint la CRIAMA en décidant d'adhérer à l'AMGE.

Actualité CRIAMO

- Cotisation mondiale : le mode de calcul devait changer en 2021, et devait se baser sur les PNB des pays, la conférence va donc sûrement poursuivre la méthode actuelle pendant encore trois ans.
- Politique maltraitance et protection des jeunes : pour faire partie de l'OMMS, les associations doivent répondre à un certain nombre de critères, et ce nouveau critère semble s'ajouter
- Stratégie d'engagement des jeunes : les propositions faites semblent trop focalisées sur la gouvernance mondiale. Dans l'idéal, elles devraient être encore révisées pour conférer un pouvoir à chaque pays.
- Renforcer durabilité du mouvement dans le champ environnemental : questionnement sont en cours sur comment renforcer les initiatives prises à ce sujet, notamment sur les plans de formation. Cela pourrait passer notamment par un renforcement du réseau SCENE, réseau de centres dont on reconnaît la qualité de leur impact sur l'environnement. Pour l'instant, uniquement Jambville (SGDF) en France a cette labellisation. La Planche est en cours d'accréditation.

Délégation Conférence mondiale OMMS

La délégation SF est composée de 20 personnes maximum, dont la-le salarié-e SF et la-le président-e SF, c'est-à-dire de fait 3 par association. Les SGDF voulaient être 10 et vont demander une exception à l'OMMS. Les trois personnes représentant les EDF seraient :

- le commissaire international, à savoir Fabio
- un-e "jeune délégué-e" (moins de 26 ans, participe avant Conférence Mondiale à un Forum de jeunes qui se tient en amont de la Conférence). Un appel à candidature sera lancé ce week-end.
- un-e représentant.e de la direction de l'association (salarié-e ou bénévole), habituellement DG ou président-e

L'objectif de cette délégation est d'avoir une position EEDF à porter en SF puis à porter en fédération à la Conférence Mondiale. Il n'y a pas d'échéance pour les inscriptions auprès de l'OMMS, l'enjeu est plutôt une identification en amont pour garantir une bonne préparation/formation des délégations.





Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 08 mai 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Délégation conférence mondiale AMGE

Composition de la délégation : Commissaire Internationale + 1 membre CD + 1 membre direction.

La conférence a lieu du 26 juillet au 1er août, 10 places sont disponibles pour tout le SF, mais seules les personnes ayant un droit de vote auront un lien type Zoom avec un tchat, les autres y accéderont par un lien YouTube. Pour chacune des associations, 2 ou 3 personnes forment des délégations officielles, avec la possibilité d'ouvrir un peu plus la proposition pour que toutes les personnes intéressées puissent rejoindre les échanges. Il est proposé que la délégation EEDF soit composée de la commissaire internationale actuelle, à savoir Justine, de la commissaire internationale précédente, à savoir Maguelone, d'un ou d'une membre du CD et d'un ou d'une membre de la direction.

Délibération 2021-05-03 : Compositions des conférences mondiales AMGE et OMMS

Le Comité Directeur, régulièrement réuni en visio-conférence le 8 mai 2021, après avoir échangé avec les deux Commissaires Internationaux, propose la composition suivante pour les deux conférences mondiales :

- **Conférence Mondiale AMGE (27-31 juillet) : la Commissaire Internationale AMGE, la précédente CI AMGE, le-la président-e, une personne de la direction générale. La conférence ayant lieu entièrement en ligne, d'autres personnes pourront être invitées.**
- **Conférence Mondiale OMMS (25-29 août) : le Commissaire International OMMS, le-la président-e, un-e jeune délégué-e. Des personnes de l'équipe salariée pourront également être invitées.**

11 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION - Unanimité des présent-e-s

Bilan CN 24-25 avril

Globalement, le CN a rempli son objectif d'apaiser les régions au sujet des orientations associatives. Le temps introductif de l'après-midi, au sujet de l'actualité, a été bien reçu. Il faudrait proposer un temps de ce type à chaque CN à l'avenir.

Concernant les leviers économiques, il reste des questionnements sur la façon dont on peut faire participer tout le monde à ces enjeux.

Concernant les orientations associatives, le groupe a été rejoint par plusieurs membres d'équipes régionales, ce qui est très positif. Une réactualisation de la démarche a pu être proposée. Par ailleurs, concernant le temps du CN sur la démarche OA, il est impératif qu'à l'avenir le comité directeur et l'équipe nationale veillent à bien parler d'une seule et même voix. *

Plusieurs soucis techniques ont également été relevés pendant le CN, notamment du fait de l'utilisation de GoToMeeting.

Suite de la démarche OA

Le groupe Orientations Associatives a été rejoint par des membres des équipes régionales ; malheureusement ni la région Normandie, ni Centre Val de Loire ni Hauts de France ne sont représentées dans le groupe, alors qu'il s'agissait des trois régions les plus critiques vis-à-vis de la démarche proposée.

Un tableau, à remplir par les comités régionaux, va permettre à ceux-ci de faire le retour sur les différents axes proposés, de les reformuler ou encore de proposer des actions ou indicateurs concrets. Par ailleurs, une vidéo de présentation de cette nouvelle démarche et des documents associés a été réalisée par Alexis et Fiona.



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 08 mai 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Le suivi des différentes régions pendant cette phase de consultation des comités régionaux sera réalisé par les différents membres du groupe OA.

Préparation du CN du 5 juin

Pour l'instant, l'ordre du jour du CN de juin devrait contenir :

- un temps autour des Violences Sexistes et Sexuelles, prévu par décision CD des 12-13 décembre
- un temps sur les OA : point d'étape suite à la consultation des Comités Régionaux et décision concernant la mise au vote à l'AG
- un temps CME : présenter la démarche de validation des projets nationaux, présenter le projet Grand Bivouac. Des ateliers seront aussi proposés : Peliiccan (opportunités pour les régions et identification du réseau d'ambassadeur.drice.s) et OLD (retours Tables Rondes régionales)
- un temps de réflexion et bilan sur notre fonctionnement avec les RR/RSLAN cette année, sur l'usage des outils de Visio et les moyens de communication utilisés.
- un temps leviers économiques & orientations budgétaires, avec une proposition à soumettre au débat et au vote de l'AG

TEMPS 2 - 14h-15h30 et TEMPS 3 - 16h-17h30

Présent-e-s : Laurent, Alexis, Germain, Émilie, Yan, Cédric, Olivier B, Adèle, Marion, Justine, Marion (CSE), Marion, Olivier M
Excusé-e: Fiona

Le dossier AG devrait être publié dans la news éclair du 21 mai. L'ensemble des documents est présenté et discuté entre les membres du comité directeur.

Après l'envoi du dossier, une News AG devrait être greffée à la News éclair toutes les semaines jusqu'à la tenue de l'AG. Les délégué-es AG seront ajouté-es à la liste de diffusion de la news éclair.

Au vu de la démarche de construction des orientations associative et du modèle économique, il ne sera pas possible de transmettre l'ensemble des documents AG un mois avant la tenue de celle-ci. Ces documents seront donc transmis dès que possible à la suite du conseil national de juin.

Rapport moral

Le rapport moral sert de bilan politique de l'année du CD et doit être accessible à toutes et à tous et permettre un positionnement de la part de tou-te-s les membres de l'AG en ce qui concerne le travail du CD. Il ne devrait pas dépasser deux pages dans l'absolu. C'est important de garder un point pour nommer de façon transparente et réelle les difficultés rencontrées, pour montrer que tout n'est pas rose, que le travail doit continuer. Une première proposition de plan a été faite afin de guider les échanges entre membres du comité directeur. Les échanges sur ce document partagé vont continuer, à partir desquels Laurent pourra rédiger le rapport moral.

Ordre du Jour

Une proposition d'ordre du jour, construite par le groupe pilote AG, est présentée au comité directeur.

L'idée est d'alterner les échanges en plénier et les échanges dans les salles par plus petits groupes. Concernant les rapports moral, financier et d'activités, il est considéré comme peu pertinent de prévoir des ateliers pour échanger, notamment parce que nous n'aurons pas suffisamment de forces en termes d'animateurs-trices de ces temps. Par ailleurs l'espace



Scouts et laïques
www.eedf.fr



numérique permet déjà d'échanger et de donner son avis sur les rapports en amont l'AG. Des questions adressées à la tribune sur le forum de l'AG suffiront donc pour les temps d'échanges sur les rapports.

En raison de sa teneur particulièrement polémique, il est proposé de séparer le voeux SNU du reste des autres ateliers voeux et motions. Ce moment peut également être l'occasion d'un autre vote concernant le SNU.

Règles de procédures

Un document de règles procédures, rédigé par le groupe pilote AG, a été proposé à l'étude du comité directeur. L'objectif est de garantir un cadre précis et d'anticiper toutes les possibilités qui peuvent arriver en AG et poser problème au bureau AG. Sur les neuf parties, les cinq premières sont à valider par le comité directeur et les quatre dernières seront votées directement par l'AG.

L'an dernier, des règles de fonctionnement avaient été utilisées. Les principales modifications de ces règles sont les suivantes :

- le vote de quitus, non présent dans nos statuts, mais réalisé depuis plusieurs années est supprimé. À la place, le résultat du vote pour le rapport financier permet de donner quitus ou non au trésorier ou à la trésorière de l'association.
- en lien avec l'article 6.3 de nos statuts, le vote de la délégation annuelle de pouvoir au comité directeur ne concerne que les acquisitions et vente de biens immobiliers et les emprunts. Pour le reste des pouvoirs du comité directeur, aucun vote de délégation n'est nécessaire, celle-ci se fait automatiquement. De la même manière, la ratification des décisions administratives du comité directeur ne concerne que les ventes et acquisitions de biens immobiliers ainsi que les emprunts.
- si aucun scrutateur-trice n'est élu-e, c'est le DG qui sera amené à désigner des personnes parmi l'équipe nationale pour les remplacer.
- le bureau de l'AG sera composé d'une personne du CD désignée par celui-ci, d'une personne du groupe pilote AG désignée par celui-ci, ainsi que de quatre personnes élues parmi les membres de l'AG. Si moins de quatre personnes sont élues, alors le bureau choisi parmi ses membres des personnes pour compléter.

Rapport financier et note d'accompagnement

Dans la note d'accompagnement du rapport financier, il est prévu de mettre l'accent sur les grosses chutes visibles sur les graphiques et sur l'explication de ces chutes, notamment en lien avec la crise sanitaire.

Il ne devrait y avoir qu'un seul document en lien avec la présentation de l'état des lieux des finances de l'association : le rapport financier, dans lequel il pourrait y avoir une petite partie en lien avec ce qui était projeté pour le rapport de gestion (quitte à renvoyer dans un document en annexe). Rappel à ce sujet : le rapport de gestion présenté en AG est originellement une demande du CAC. Le rapport de gestion est normalement davantage un outil pour l'extérieur. *

Le document final devrait être finalisé d'ici la prochaine CAF pour les derniers ajustements et les dernières décisions au sujet de ce qui sera finalement rendu disponible dans le dossier AG.

L'avis CAF sur le rapport financier sera finalisé lors de la prochaine réunion CAF, le 18 mai.





ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS
DE FRANCE

Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 08 mai 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel 2021, voté en décembre, va être réactualisé avant d'être présenté à l'AG. Une démarche d'adoption est présentée au comité directeur, en vue d'une validation le 19 mai.

Modèle économique/orientations budgétaires

L'AG sera l'occasion de discuter de nos Orientations budgétaires et des propositions de différents scénarios de modèles économiques pour les années futures.

La démarche consiste à en parler en AG, sans prendre de décision, pour les retravailler l'année prochaine et construire des orientations budgétaires sur trois ans. Pour alimenter les débats les préconisations du groupe Leviers économiques seront prises en compte : de la frugalité, un changement de la cotisation sur deux ou trois ans, la notion de juste prix des activités et l'inclusion des salaires des pôles/contrées sur les budgets des régions.

Politique immobilière

Un document formalisé concernant la stratégie à adopter pour les centres, terrains et lieux de vie EEDF est en cours de formalisation et sera validé en groupe Immo lundi. Ce document revient sur la stratégie, les règles technico-administratives et les procédures d'investissement dans l'immobilier.

Rapport d'activités

Le rapport est présenté par le délégué général. L'édito reste à venir, mais tous les autres documents sont quasiment prêts. Une demande a été faite auprès de l'OLD de faire une petite partie sur la Laïcité. Des QR code seront ajoutés dans le document, l'équipe communication finalise le document dans la semaine qui arrive.

Rapport des commissions d'appui au développement

Tous les groupes de travail n'ont pas effectué leur retour, cependant chacun des trois rapports avancent. Il devrait être prêt pour le 19 mai. Le comité directeur n'estime pas nécessaire de valider ce document et laisse le soin à chaque commission d'appui au développement de valider sa propre partie.

Suivi des motions et résolutions

Un document va être réalisé à partir du service public des motions, documents qui existe manière officieuse depuis quelques années et qui est tenu à jour par des bénévoles de Midi-Pyrénées, notamment Maud Réveillé. Publier ce document dans le dossier AG permet d'officialiser ce suivi de l'application des motions et des résolutions dans l'association, un travail qui semble nécessaire.

Le concept du document est de regarder, pour l'ensemble des motions et résolutions adoptées en AG dans les cinq dernières années, si elles sont effectivement appliquées ou s'il y a des freins éventuels à leur application.

Réponse du CD aux propositions de motions

Suite aux premiers échanges en séance CD le 24 avril, des membres du CD ont été missionnés pour écrire des avis CD sur les propositions de motions des régions. Ces avis ont été retravaillés en séance et les versions finales sont présentées ci-dessous.

Motion Goodies EEDF - Congrès régional (Région Bretagne):

L'AG demande que l'association des EEDF s'engage à travailler avec des entreprises françaises et européennes répondant aux critères mentionnés pour la fabrication de tous les objets desservis par et pour l'association : les conditions de travail, la qualité, le respect de l'environnement (circuits courts, matériaux utilisés, ...), le lieu de fabrication (en Europe), le prix juste.



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 08 mai 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Réponse du CD : Le Comité Directeur comprend l'esprit de cette motion et reconnaît sa cohérence avec les valeurs qui sont celles de l'association. Cette motion semble par contre compliquée à réellement mettre en place de manière concrète : d'une part parce que les goodies nationaux ne sont plus gérés par une boutique éclée nationale mais sous-traités à Scoutik, et que donc nous n'avons pas réellement de maîtrise sur leur provenance ; et d'autre part parce que la grande majorité des goodies EEDF sont réalisés à l'échelon local, et qu'il nous paraît compliqué, en pratique, de s'assurer systématiquement de leur provenance. Pour cette raison, le Comité Directeur est défavorable à l'adoption de cette motion, même s'il est en accord pour tendre vers cet objectif à terme.

Motion Gouvernance collégiale – Congrès régional (Région Rhône-Alpes) :

L'AG demande que : La commission gouvernance réfléchisse à la gouvernance collégiale dans le partage des responsabilités/fonctions à tous les échelons, quand cela est possible : national, régional et SLA (pour les fonctions de président, responsable régional, trésoriers et responsable de SLAL). La gouvernance collégiale offre la possibilité de piloter l'association à tous les niveaux de manière plus partagée, en bénéficiant de l'apport de compétences de chaque membre de l'équipe et d'équilibrer la charge de travail (mentale et juridique) et permet aussi de partager une part de la responsabilité de direction à des personnes qui n'ont pas le temps disponible ou pas toutes les compétences nécessaires pour assumer une présidence. Dans la gouvernance collégiale, les responsabilités sont partagées et l'autorité est distribuée entre plusieurs personnes qui n'ont pas de lien hiérarchique entre elles. Chacun-e est responsable d'une partie de l'activité de l'association et elles prennent ensemble les décisions importantes. Cela ne peut qu'apporter de la sérénité, de la maîtrise du temps investi et de la convivialité !

Réponse du CD : Début 2021, la Commission Gouvernance et Vie Associative a entamé un travail de révision de nos Statuts et Règlement Général. Une présentation des principales modifications proposées devrait être faite à l'occasion de l'AG 2022, en vue d'un vote de tendance qui pourra être suivi d'une AGE en 2023. L'étude de la faisabilité d'une gouvernance collégiale à différentes fonctions électives fera partie des nombreuses implications de ce chantier. Par ailleurs, plusieurs membres de l'Équipe Régionale de la région Rhône-Alpes, à l'origine de cette proposition de motion, ont été associé-e-s à ce travail. Le Comité Directeur est donc favorable à cette proposition de motion. Selon nous, cette motion est donc déjà en cours d'application, et le Comité Directeur propose à la région Rhône-Alpes de retirer cette motion du vote de l'Assemblée Générale si elle s'estime satisfaite du travail engagé par la CGVA.

Motion Financement de projets sur excédents - Comité Régional (Région Poitou-Charentes)

Certains de nos groupes locaux ont généré des fonds du fait d'activités lucratives, de subventions, d'excédents de séjours. Parfois, ces fonds subsistent en partie ou en totalité, du fait de dépenses moindres ou de l'annulation de projets. Or, il est aujourd'hui impossible de disposer de ces fonds pour le financement d'un projet du groupe qui les a générés. Sans remettre en cause le principe de solidarité sur le plan national, ce mode de fonctionnement est démotivant pour nos bénévoles associatifs qui peuvent s'interroger sur leur engagement et leur investissement dans la recherche de financements. L'AG demande donc la motion suivante : Les S.L.A. et les groupes locaux en particulier, qui ont des projets d'activités, doivent avoir la possibilité de provisionner sur les fonds générés par leurs adhérents pour les réaliser.

Réponse du CD : Nous prenons bien la mesure des difficultés rencontrées par les groupes et les bénévoles dans leurs motivations autour des projets. Cependant la mise en place d'une règle de provision proposée par la région Poitou-Charente est contraire aux règles comptables en vigueur, et serait donc par conséquent inapplicable. En conséquence le CD





Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 08 mai 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

est défavorable à cette motion, mais ouvert à d'autres réflexions pour trouver des solutions.

Motion L'écriture dite inclusive ? - Congrès Régional (Région Hauts-de-France) :

L'association a fait le choix politique d'écrire ses publications de manière dite inclusive. Cette notion devait permettre d'inclure une partie de notre population et de féminiser nos pratiques. A l'usage on s'aperçoit que cette écriture et notamment sa lecture n'est pas simple pour une partie de la population notamment les personnes dyslexiques. De ce fait, en voulant intégrer des personnes, on en exclut d'autres ! L'AG demande à l'Association de revenir sur le choix de l'écriture inclusive. Cependant pour ne pas invisibiliser une partie de la société (notamment en cette année de centenaire de la FFE), elle propose à l'association d'utiliser dans les publications le masculin et le féminin et en mettant en avant le féminin (comme notre nom d'association). Exemple : les lutines et les lutins... au lieu de les lutin.e.s... Cette écriture permet d'inclure l'ensemble de la société sans exclure d'autre.

Réponse du CD : Il semblerait que la distinction entre écriture inclusive et écriture accessible aux personnes souffrant de troubles des apprentissages (dits communément "troubles dys") ne soit pas pleinement justifiée. Deux raisons à cela : d'une part, l'écriture dite "inclusive" n'est pas prescriptive d'une forme de graphie en soi ; d'autre part, les difficultés de lecture pour les personnes dites dys ne sont pas avérées. Les études consultées montrent que les difficultés apparaîtraient principalement dans la phase d'apprentissage de la lecture, chez le public enfant donc.

Il faut par ailleurs faire ici un rappel : l'écriture dite "inclusive", dans sa définition la plus large, consiste en la prise en compte des versions féminines et masculines d'un terme. Elle peut se manifester, dans la formulation et la graphie, de manières très variées. La forme couramment employée est effectivement le point médian, cité dans la motion soumise à l'AG 2021, mais ce n'est pas la seule forme que peut prendre l'écriture inclusive.

Ainsi, les recommandations sont doubles : D'une part, afin de faciliter l'accessibilité de nos documents aux personnes souffrant de troubles dys, il serait pertinent de proposer une réflexion d'ensemble sur le sujet. A titre d'exemple, l'une des difficultés majeures de lecture pointées provient de la mise en page des documents : recours aux polices d'écriture avec empattement, caractères trop petits ou trop serrés, caractères soulignés ou italiques, etc.

L'inclusion étant un des objectifs transversaux de la rénovation du Programme des jeunes, il pourrait être utile de mener une réflexion sur l'écriture et la mise en forme de nos outils pédagogiques. Les Services Vacances ayant déjà engagé ce type de réflexion, nous avons les compétences en interne pour aboutir à des lignes directrices sur le sujet. D'autre part, cette motion soumise à l'AG 2021 pointe du doigt une limite de l'association dans la mise en œuvre de la motion de 2018 sur l'écriture inclusive. La décision n'a pas été accompagnée de lignes directrices sur sa mise en œuvre. Le groupe bénévole national Genres et sexualités s'est d'ores et déjà emparé du sujet et le fera figurer sur sa feuille de route 2021-2022.

Au regard de tous ces éléments, le Comité Directeur n'est pas favorable à l'adoption de cette motion.

Motion Bilan d'activité des pôles en région - Congrès Régional (Région Hauts-de-France) :

Les EEDF sont actuellement organisés par Pôles. Ces Pôles sont au service des régions de leurs territoires. Lors des bilans des congrès ou de l'AG, nous n'avons pas ou très peu de visibilité sur l'activité de ces pôles sur nos territoires. L'AG demande qu'à partir de 2022, les salarié-e-s du pôle puissent produire un bilan d'activité de leurs actions sur ledit territoire pour les congrès concernés.



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 08 mai 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Réponse du CD : Depuis le début de 2021, le dispositif des pôles a évolué vers une organisation en deux "contrées", dont les salarié-e-s devraient travailler avec les SLA et les ER et dans une optique de développement en région. La production d'un bilan de ces activités à destination des Congrès semble donc tout à fait pertinente. Le Comité Directeur est donc favorable à cette proposition de motion, à ceci près que les pôles sont désormais des contrées.

Motion Démarche Orientations Associatives - Comité Régional (Région Normandie)

L'AG demande que la démarche de construction et priorisation des orientations associatives soit revue afin de permettre une réelle co-construction. Les propositions d'orientations, qu'il nous a été demandé de hiérarchiser sont un mélange de thématiques, non définies et largement soumises à interprétation dans les termes. Or, former des citoyen-ne-s éclairé-e-s, éduquer aux choix à tout âge fait partie de notre projet éducatif et nous devons y veiller dans nos démarches ; la démarche proposée ne nous semble pas répondre à cet enjeu.

Réponse du CD : La démarche de construction des OA a été revue au Conseil National d'Avril, donc depuis la proposition de cette motion. Cette révision implique un retour vers les Comités Régionaux, en vue notamment d'une réappropriation de la démarche ; celle-ci sera par ailleurs ré-interrogée par le Conseil National début Juin. Selon nous, cette motion a donc déjà été appliquée, et le Comité Directeur propose à la région Normandie de retirer cette motion du vote de l'Assemblée Générale si elle s'estime satisfaite de l'évolution apportée à la démarche de co-construction des Orientations Associatives.

Calendrier 2021-2022

Il est proposé de publier en même temps que le dossier AG une version 1 du calendrier national 2021-2022. Ceci permettrait aux instances régionales de fixer leur calendrier en fonction du calendrier national (CN, AG, rassemblement de tout ça...).

L'idée d'un calendrier numérique interrogeable par catégories et modifiable au fur et à mesure de l'année pourrait permettre une plus grande fluidité de la communication de ce calendrier vers les régions.

Base du Parc et Service national universel

Courrier de la base du parc

Historique : suite à la dernière délibération du comité directeur concernant le service national universel, l'équipe de gestion de la base du parc a adressé un courrier au comité directeur, tout en demandant que ce courrier soit publié dans la news éclair en tant que droit de réponse.

INSERER LIEN VERS LE COURRIER

Concernant le courrier en tant que tel, les membres du comité directeur considèrent que plusieurs éléments factuels cités dans la réponse sont faux ou cachent une partie de la vérité (citations tronquées du règlement général). Par ailleurs, plusieurs éléments peuvent être considérés comme diffamatoires (analogie à un « mouvement sectaire »).

De ce fait, le comité directeur décide de ne pas diffuser cette réponse à l'ensemble de l'association via la News éclair. Par ailleurs, la news éclair n'a pas pour objectif de permettre un dialogue, surtout s'il est conflictuel, entre les structures et le comité directeur, mais bien de tenir informé-es l'ensemble des adhérent-es sur ce qu'il se passe aux différents échelons de l'association.

Ceci vient confirmer les constats précédents du comité directeur qu'il manque dans cette association une interface d'échanges et de débat entre les différentes adhérentes et adhérents. Il y a une époque où les revues de l'association (Routes nouvelles) permettait cette espace. Pour gagner en sérénité dans l'association, une réflexion est à lancer sur un tel espace d'expression dans l'association.





Ce courrier vient confirmer le besoin de médiation entre l'équipe de la Base du Parc et le comité directeur, qui passerait par un médiateur extérieur.

Article dans "La Voix du Nord"

Historique : depuis la dernière délibération du comité directeur demandant à ce que les EEDF ne soient pas associés au SNU dans la presse, un article est paru dans le journal La voix du Nord à propos du stage SNU qui aura lieu à la base du parc. Bernard Hameau est explicitement cité dans cet article, notamment comme étant issu du mouvement des EEDF.

Insérer le lien vers l'article

Les membres du comité directeur admettent qu'il ne s'agit pas ici d'une publicité et d'un lien clair entre organisation du SNU et EEDF, ceci dit ils et elles s'alertent sur une possible multiplication des articles en ce genre dans la presse et ceci malgré les demandes de discrétion du comité directeur.

Le comité directeur confirme qu'il fera preuve de fermeté en cas de dérogation aux règles qu'il a émises, sans quoi la crédibilité du collectif et de l'association en serait mise à mal.

TEMPS 4 18h-19h30

Présent-e-s : Laurent, Émilie, Fiona, Yan, Cédric, Olivier B, Justine, Marion (CSE), Olivier M

Excusé-e-s : Alexis, Marion, Germain, Adèle

Missions et composition CME

Une mise à jour des missions et la composition de la CME est proposée par la pilote de la commission, telle que suit :

La Commission des Méthodes Educatives est réunie régulièrement, si possible avant chaque réunion du Comité Directeur.

Elle a pour mission de :

- garantir la cohérence d'ensemble de la proposition éducative de l'association
- coordonner et faciliter les travaux des différentes équipes / groupes bénévoles de l'éducatif, favoriser leur synergie
- faire un travail de veille sur les leviers d'innovation (en interne et en externe) pour la proposition éducative de l'association
- émettre un avis de manière générale sur tout dossier dont elle pourrait être saisie par le comité directeur, le délégué général et / ou les membres de l'équipe nationale en charge de l'éducatif. Ses avis sont transmis au comité directeur.

Elle dispose d'une autonomie financière dans le cadre de ce qui est inscrit au budget prévisionnel.

Délibération 2021-05-04 : Missions et structuration de la Commission des Méthodes Éducatives

Le Comité Directeur, régulièrement réuni en visio-conférence le 8 mai 2021, adopte les missions revues de la Commission des Méthodes Educatives (CME) et valide la structuration de celle-ci pour l'année 2021-2022.

7 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTIONS - Unanimité des présent-e-s

Nuit des forêts

Nuit des forêts est un festival organisé par les acteurs de la filière bois et des acteurs alliant nature et culture, autour d'activités culturelles et pédagogiques dans les forêts de France pour sensibiliser aux enjeux en lien avec les forêts. La proposition est de faire une activité en commun où les EEDF pourraient être organisateurs. Ceci a un grand potentiel de gain de visibilité et de reconnaissance assez large puisque l'événement touche un grand public et cible des familles urbaines qui auraient envie d'aller dans la nature, soit globalement les publics qui s'intéressent traditionnellement à notre association.





Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 08 mai 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Concrètement la proposition est de réaliser des activités en commun, de réaliser un flyer commun, de collaborer pour la rédaction d'un guide de la vie en forêt et enfin de faire apparaître un groupe EEDF d'Île-de-France dans la vidéo de promotion du festival.

Délibération 2021-05-05 : Convention de partenariat EEDF - Festival Nuits des Forêts

Le Comité Directeur, régulièrement réuni en visio-conférence le 8 mai 2021, adopte la convention de partenariat liant l'association avec le festival Nuits des Forêts autour des objectifs communs suivants : appels à manifestation d'intérêt pour l'organisation d'événements dans le cadre de ce festival ; communication réciproque ; contribution à la rédaction d'un Guide de la Vie en forêt.

8 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTIONS - Unanimité des présent-e-s

Consultation des acteurs SV

Les actrices et acteurs des SV, salarié-es comme bénévoles des SV, vont être consulté-es par des questionnaires ayant pour but de percevoir comment ils et elles se sentent et comment ils et elles voient l'échelon national, de tenter de comprendre la perception qu'ils et elles ont eux-elles-mêmes de leur propre posture dans l'association. Ce processus devrait s'activer réellement d'ici septembre/octobre 2021.

Point Commission médailles

Une mise à jour des modalités d'attribution des médailles part a été présenté par la commission des médailles, avec un document général de présentation, des modalités d'attribution et un dossier de demande type à déposer.

Tous ces documents seront à retrouver dans l'Espace Doc.

Grand bivouac

L'objectif du projet est d'offrir un cadre pour savoir où on veut aller au niveau de nos ambitions éducatives, et proposer un grand bivouac à l'horizon 2023. La question sera de savoir si on a la capacité d'organiser un grand bivouac collectif, ou bien d'organiser plusieurs petits bivouacs en même temps.

De nombreux liens sont à faire avec Peliiccan pour faire en sorte que cela rentre dans ce dispositif. Ce projet sera présenté à l'AG pour donner l'envie et se lancer, démarcher des gens qui auraient envie de venir co-porter l'aventure.

Dans un premier temps, un atelier va être organisé au CN de juin.



Scouts et laïques
www.eedf.fr